

Mardi 02 Février 2021 - Visioconférence

| | |
|-----------------|---|
| PRESENTS | BAILLY Jean Pierre – DUPONT Jean Michel – FOURNIER Bernard - LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – PASCO Sandrine – SORIN Nicolas |
| INVITES | GRATTON Pauline - MOULLEC Thierry – OLIVIER Yannick (FFBB) |
| EXCUSE | MICHON Bernard |

Le Président, Jean Michel DUPONT, a souhaité réunir le Bureau régional afin d'échanger sur un questionnaire reçu de la F.F.B.B.

Il indique que le Président Fédéral souhaite que les structures se prononcent sur plusieurs interrogations concernant la fin de saison. Le Bureau Fédéral se réunissant le 03/02/2021, la Fédération attend un retour rapide des territoires.

A ce jour, l'avenir est incertain, d'autant plus que certains territoires n'ont pas commencé le championnat. Une reprise n'est pas envisagée avant avril.

Sur l'aspect sportif, la question qui se pose est de savoir s'il est bien raisonnable de continuer à envisager une reprise de nos compétitions.

Sur l'aspect financier, la F.F.B.B. demande aux territoires de réfléchir à une éventuelle contribution financière, compte tenu de la non-réalisation complète de nos compétitions.

Jean Michel DUPONT et Yannick OLIVIER font part des informations et idées ayant été évoquées lors du comité directeur fédéral du 30 et 31 janvier 2021.

Yannick OLIVIER estime qu'il faut que chaque structure recense ses éléments financiers pour voir ce qu'elle peut faire. Il indique également que la F.F.B.B. souhaite que les Ligues et Comités Départementaux étudient la possibilité de mettre en place une compétition sur 6 semaines en mai et juin.

Jean Michel DUPONT pense qu'il sera mal venu que nous présentions un compte de résultat bénéficiaire lors de la prochaine Assemblée Générale.

Nicolas SORIN, qui était présent à la réunion FFBB / Ligues / CD du 01 février 2021, a l'impression que la FFBB précipite les choses, notamment sur le plan sportif. Il pense qu'il faut prendre son temps, l'impact sur nos licenciés d'une telle décision étant importante. Sur l'aspect financier, il est d'accord sur le fait qu'il faudra faire un geste, cependant, il ne ressent pas une demande importante des clubs sur leur trésorerie. Il pense qu'il faut travailler sur la « reconquête » la rentrée prochaine, notamment sur la tranche 7-11 ans. Pour conclure, il évoque l'idée que la saison en cours se termine en juin 2022.

Bernard FOURNIER n'est pas certain que la demande prioritaire des clubs soit financière. Il pense que les moyens doivent être mis dans des actions pertinentes pour la reprise.

Jean Michel DUPONT signale que l'harmonisation au niveau national est souhaitée.

Jean Pierre BAILLY, sur la partie sportive, trouve prématuré de stopper les compétitions. Il rappelle que dans notre règlement, une « deadline » a été fixée début avril pour la poursuite des compétitions.

Thierry MOULLEC pense qu'il faut dissocier les adultes des jeunes. Il pense qu'une reprise pour les adultes, après 5 mois d'arrêt, serait source d'incompréhension. Concernant les jeunes, il estime que ceux-ci reviendront plus facilement pratiquer du basket, même sans championnat.

Maxime LEROUX estime qu'il est prématuré de stopper nos pratiques compétitives. Il pense qu'il s'agirait d'une très mauvaise communication, sauf, si nous proposons des activités (compétitives ou non) sur la période mai, juin et éventuellement la période estivale.

Jean Michel DUPONT indique que la F.F.B.B. prépare une communication avec d'autres fédérations de sports collectifs.

Pauline GRATTON estime que les dirigeants ont peur actuellement qu'un calendrier dense soit imposé, avec un délai de réathlétisation minimum. La reprise pourrait être une « pression », notamment pour ne pas descendre ou monter dans la division supérieure. Elle pense cependant qu'il faudra faire attention au message envoyé, ce n'est pas un arrêt du basket mais un arrêt du championnat.

Maxime LEROUX rejoint Pauline GRATTON sur cette analyse.

Sur les aides financières possibles, Jean Michel DUPONT évoque ses idées, la gratuité des licences dirigeants, des opérations « ballons » où la mise en place de « développeur » dans les secteurs en difficulté.

Avant la présentation financière, il souhaite remercier Aline LEVALLOIS pour sa réactivité.

Aline LEVALLOIS fait une présentation des données financières à ce jour et des projections pour la fin de saison.

- Le produit « Ligue » sur les licences s'élève à 497K € (dont 147K€ d'extensions)
- Les engagements représentent 64K€
- La baisse des produits est compensée par une baisse de charges. Aline LEVALLOIS détaille poste par poste les prévisions budgétaires.
- La projection du compte du résultat à ce jour laisse ressortir un résultat envisagé de 95K€.

Aline LEVALLOIS précise que ce résultat pourra évoluer à la hausse comme à la baisse d'ici la clôture de l'exercice.

Aline LEVALLOIS signale que les résultats cumulés de l'olympiade précédente et du résultat envisagé cette saison pourraient atteindre 286K€.

Elle estime qu'un effort sur les extensions, les engagements et le Clinic entraîneur (qui n'aura pas lieu) est réalisable (230K€) sans pour autant « vider » notre trésorerie.

Jean Michel DUPONT énonce aux élus les questions posées par la F.F.B.B., un débat a lieu, dont voici certains éléments.

Sur la question (1), plusieurs membres du Bureau estiment que la question posée est trop fermée et mal posée.

Sur la question (2) :

Sandrine PASCO s'inquiète d'un éventuel traitement unique par la F.F.B.B qui pourrait aller à l'encontre de l'avis de notre Ligue. Jean Michel DUPONT indique que la décision fera l'objet de concertations avec la F.F.B.B.

Maxime LEROUX souhaite que les décisions soient prises au niveau national pour éviter d'avoir à gérer d'éventuels recours.

Sur la question (4) :

Jean Michel DUPONT signale que les départements 44,49 et 85 ont des projets actuellement de réaliser des activités en mai, juin et juillet.

Maxime LEROUX pense que les activités compétitives doivent s'arrêter fin juillet, pour permettre aux licenciés et aux clubs de préparer sereinement la saison 2021-2022 que nous pouvons espérer « normale ».

Pauline GRATTON estime que la fin de saison en juillet, ne nous empêchera pas de faire des activités non compétitives début août.

Sandrine PASCO demande si la période de mutation sera prolongée. Jean Michel DUPONT lui répond qu'il n'a pas la réponse à ce jour.

Sur la question (5) :

Bernard FOURNIER réaffirme son opposition à tout remboursement de licence, il est d'accord pour que nous dimensionnons l'aide que nous pourrions apporter et ristourner des actions concrètes que nous n'avons pas pu réaliser (clinics ...)

Jean Michel DUPONT lui répond qu'un remboursement de la licence (le socle) n'est pas évoqué, mais plutôt les extensions.

Un débat à lieu sur l'utilisation des fonds.

Nicolas SORIN craint une harmonisation fédérale sur l'utilisation de ce fonds.

Bernard FOURNIER n'est pas favorable au remboursement évoqué des licences T, car cela n'est pas égalitaire, il demande également si la Ligue sera maître de l'utilisation de ce fonds. Il exprime également ses idées sur les utilisations possibles.

Jean Michel DUPONT lui répond que les modalités seront définies ultérieurement.

Jean Michel DUPONT demande au Bureau Régional, si les élus sont favorables, à participer à une contribution globale et dans un deuxième temps, à un plan de reconquête.

Aucun membre ne s'oppose à la proposition du Président.

Aux questions posées par la F.F.B.B., après débat du Bureau Régional, il est répondu que :
La pandémie mondiale ne nous permettra pas d'aller au bout de nos compétitions amateurs, selon les formats que nous avons finalisés avant le 31/12/2020. Sous réserve de l'autorisation par le gouvernement de la modification de nos règlements sportifs concernant nos championnats.

1 – Dans ces conditions, seriez-vous d'accord pour un arrêt de vos compétitions ?

Le bureau régional répond, OUI, à l'unanimité.

2. Si oui, seriez-vous d'accord, comme la saison passée, pour un traitement global, par la FFBB, des décisions liées à cet arrêt ?

Le bureau régional répond, OUI, à l'unanimité.

3 – Seriez-vous d'accord pour un travail collaboratif LR-CDs et proposer de nouvelles activités (compétitives et non compétitives) aux clubs, licencié.es et pratiquant.es dès que cela sera possible ?

Le bureau régional répond, OUI, à l'unanimité.

4 – Jusqu'à fin Juin ? Juillet ? Aout ?

Le bureau régional répond, Juillet, à l'unanimité.

Compte tenu de la non-réalisation des compétitions, nous avons évoqué ensemble une contribution financière constituée par les produits des droits d'engagement et des extensions compétition de licences de la fédération, des LR et des CD ; nous devons y travailler.

5 - Seriez-vous d'accord sur le principe de cette contribution globale ?

Le bureau régional répond, OUI, à l'unanimité.

6 - Si oui, seriez-vous d'accord sur le principe d'y intégrer les droits d'engagement 2020-21 ?

Le bureau régional répond, OUI, à l'unanimité.

Des commentaires reprenant le débat du bureau seront transmis à la F.F.B.B.

La séance est close à 20H00.

Le Président de la Ligue,
Jean Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX.